



POUR PUBLICATION IMMEDIATE
MERCREDI, LE 30 SEPTEMBRE 1964.

N° 69

Etablissement de deux Consulats généraux
en France

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Paul Martin, annonce que le Canada ouvrira deux consulats généraux en France, l'un à Bordeaux, au début de décembre, et l'autre à Marseille, au printemps de l'an prochain. Le premier consul général à Bordeaux sera M. Robert Choquette, et le premier consul général à Marseille, M. Eugène Bussière.

La juridiction du consulat général de Bordeaux s'étendra à la région du sud-ouest de la France (soit le Poitou, la Charente, le Limousin, l'Aquitaine et le Midi pyrénéen) et celle du consulat général de Marseille à la région du sud-est (soit l'Auvergne, la région Rhône-Alpes, le Languedoc, la Provence, la Côte d'Azur et la Corse).

.

Curriculum Vitae

M. Choquette est né à Manchester (New Hampshire, Etats-Unis) en 1905. Il a obtenu son baccalauréat-ès-lettres du Loyola College en 1926. Après un stage à la "Gazette" de Montréal, il devint secrétaire de la section française de l'Association des Auteurs canadiens et rédacteur-en-chef à la "Revue Moderne". Il fut ensuite secrétaire-bibliothécaire